



**ValoEst** | ROMAINVILLE  
BOBIGNY

**PROJET DE RECONSTRUCTION DU CENTRE DE TRAITEMENT  
DES DÉCHETS MÉNAGERS DE ROMAINVILLE/ BOBIGNY**

**Réunion d'information chantier**

***Le 18 juin 2026***

# ORDRE DU JOUR

- Le projet – rappels et actualités
- Les travaux – phasage général
- Les travaux – premières opérations
- Les travaux – gestion des nuisances
- Une communication dédiée au chantier
- Temps d'échanges

# INTERVENANTS

## Syctom

- Céline Lafon Dieulin, Directrice des centres de tri
- Claire Bara, Directrice de l'écologie urbaine et de la réglementation environnementale

## ValoEst

- Alain Poncet, Directeur général
- Fabrice Padonou, Directeur de travaux
- Nicolas Champeaux, Responsable de site

## Chantiers Modernes Construction

- Pascal Godon, Directeur de chantier
- Kim Bouvart, Chargée de communication

# Le projet

Céline Lafon Dieulin, Directrice des centres de tri, Syctom

# Objectifs

4 grands objectifs :

- Continuer à doter le bassin versant de Romainville d'une installation de réception de proximité afin de réduire les transports de déchets
- Répondre à l'évolution des besoins de traitement des déchets
- S'intégrer de manière qualitative dans un tissu urbain en pleine mutation
- S'intégrer dans le réseau des installations du SYCTOM

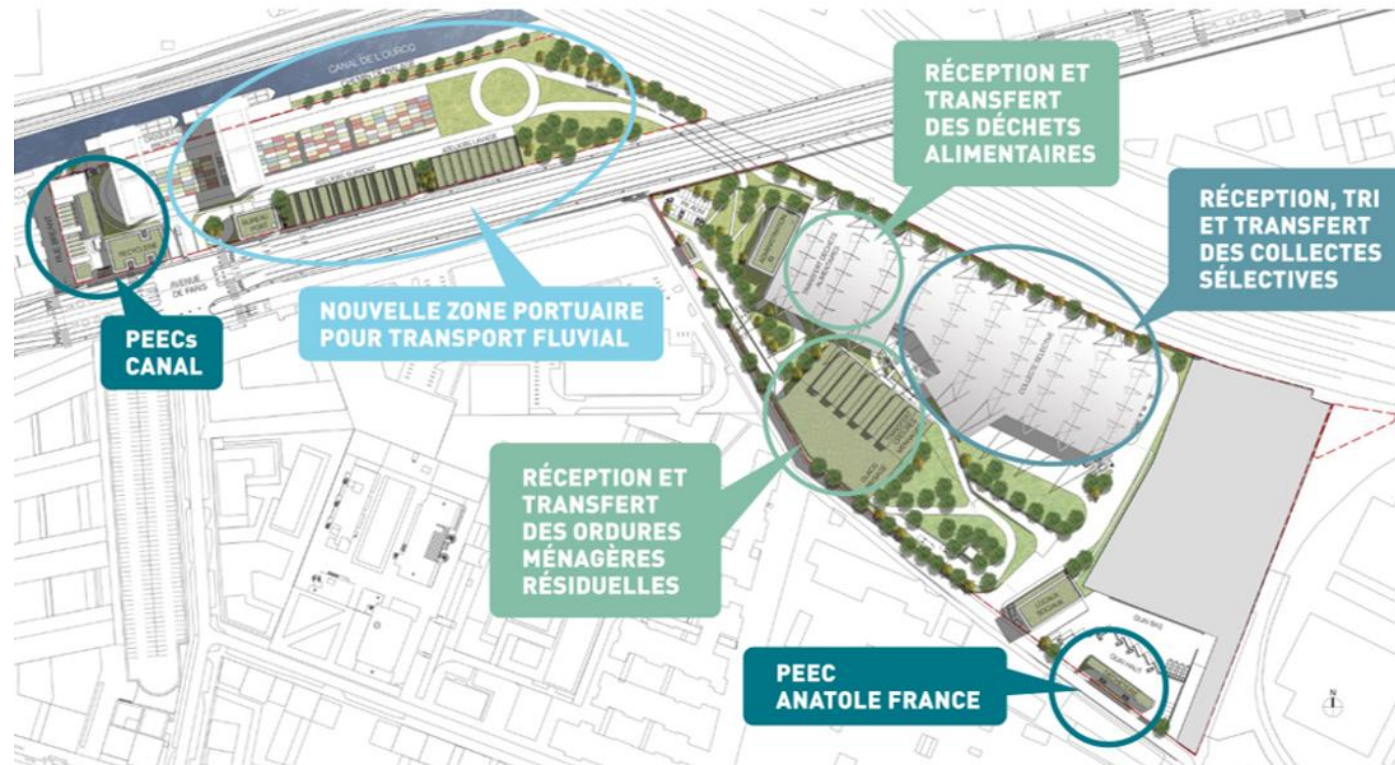
Le projet prévoit la création de nouvelles installations, autour du centre de tri des collectes sélectives qui est conservé et dont les équipements vont être légèrement modifiés.



# Caractéristiques

Ce projet est issu d'une réflexion menée depuis 2017 avec le territoire.

- Une implantation sur les communes de Romainville et de Bobigny
- Une nouvelle capacité de réception et transfert des déchets : ordures ménagères résiduelles (OMR), collectes sélectives (CS), déchets alimentaires (DA)
- La mise en œuvre du transport fluvial sur le canal de l'Ourcq pour le transport en conteneurs d'une majorité de produits sortants (2 à 3 barges par jour)
- La création d'un Pôle d'Excellence de l'Economie Circulaire et solidaire intégrant une déchèterie et une ressourcerie.







© Groupe-6 Architectes



Rue Anatole France



© Groupe-6 Architectes

## Rue Anatole France – locaux support collectes sélectives (CS)



© Groupe 6 Architectes

## Rue Anatole France - PEECs



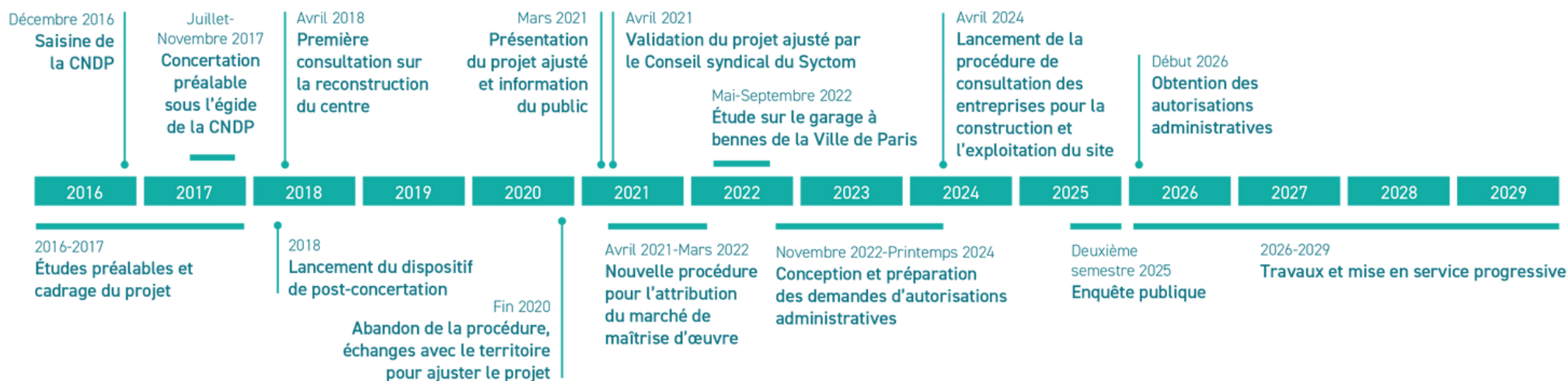
© Groupe-6 Architectes



© Groupe-6 Architectes

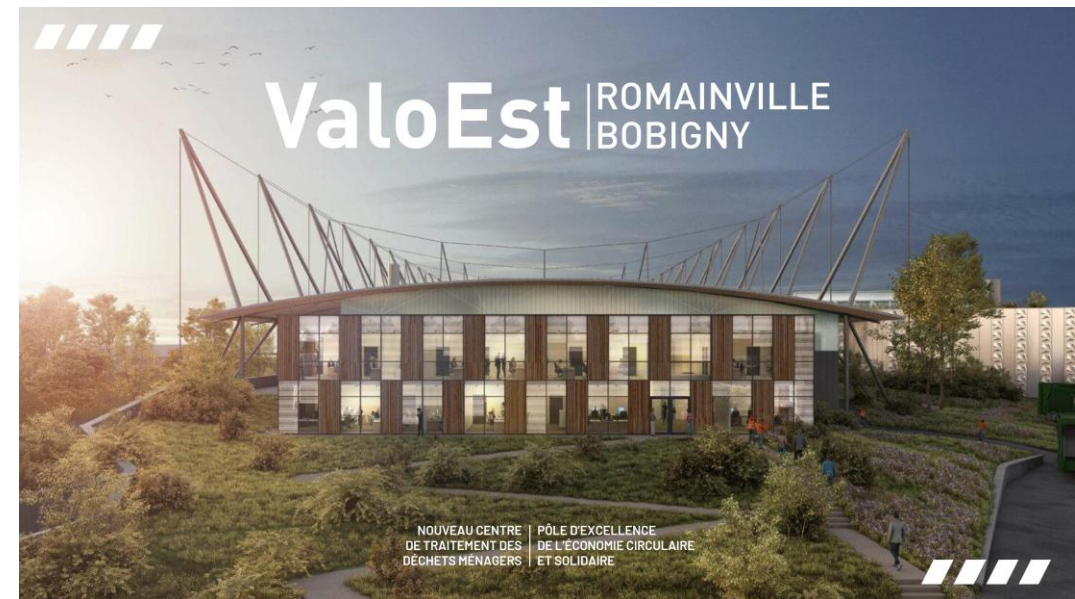
## Avenue de Paris (Bobigny) – PEECS Canal

# Calendrier



# Actualités

- **Septembre-octobre 2025** : Enquête publique portant sur 3 demandes d'autorisation :
  - Autorisation environnementale
  - Permis de construire Romainville
  - Permis de construire Bobigny
- **Fin 2025** : avis favorable du commissaire enquêteur, assorti d'une réserve : la mise en œuvre d'une charte de qualité environnementale
- **Début 2026** : obtention des 3 autorisations
- **18 mai 2026** : début des travaux
- Nouvelle identité projet : **ValoEst**



# Les travaux – phasage général

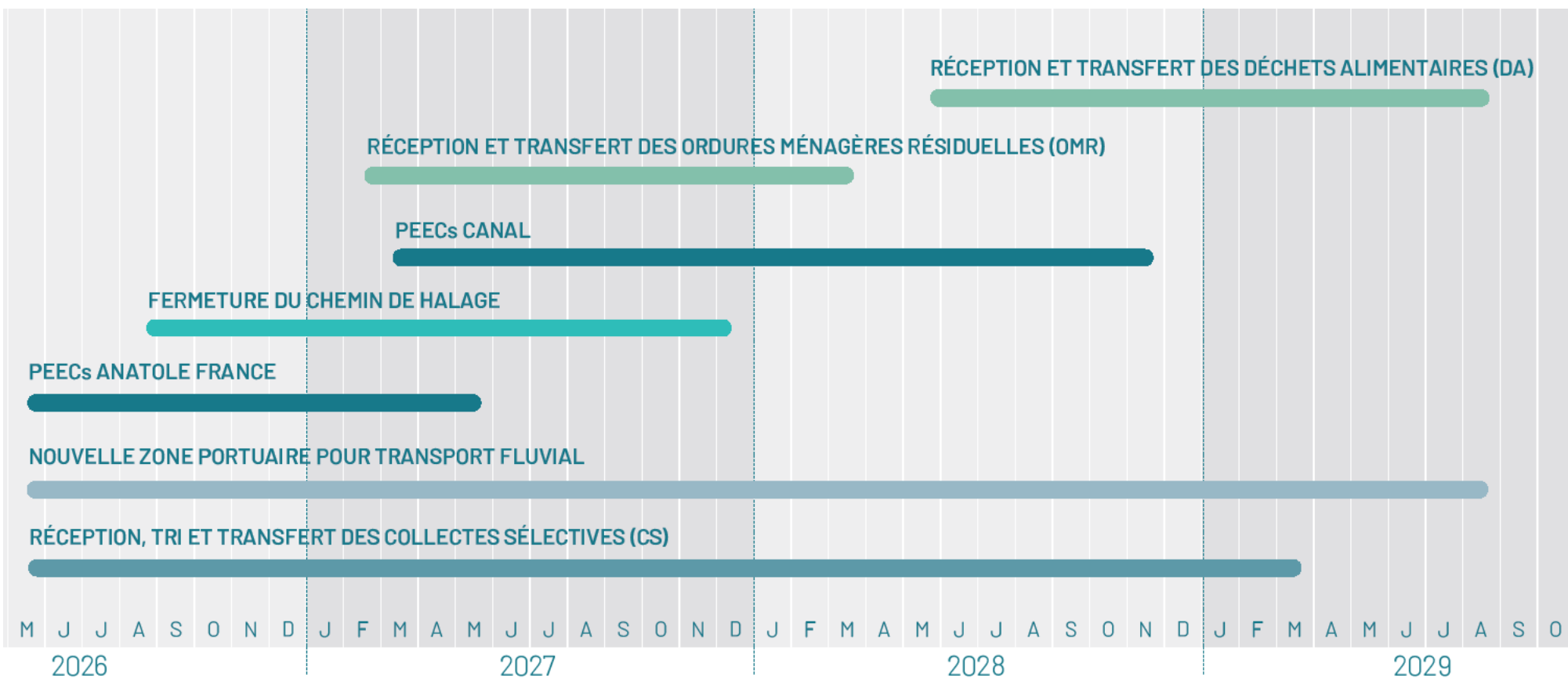
Alain Poncet, Directeur général, ValoEst

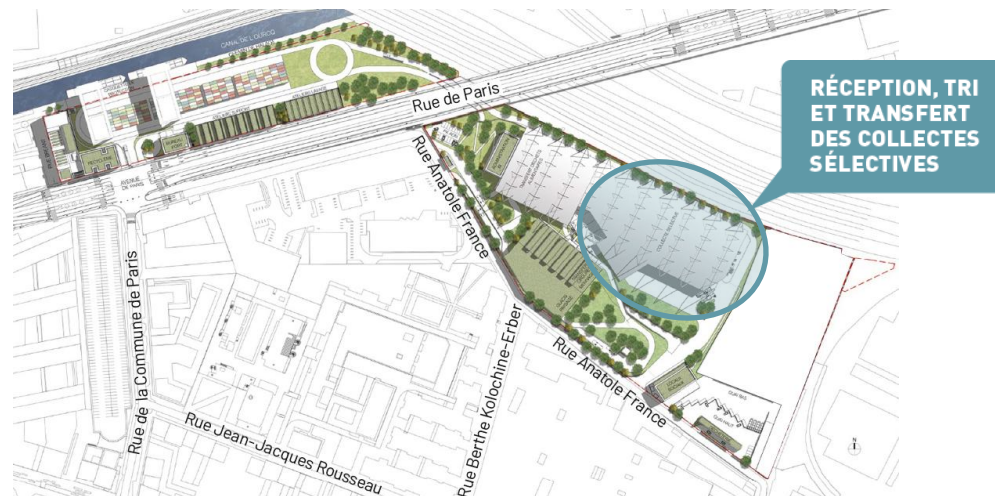
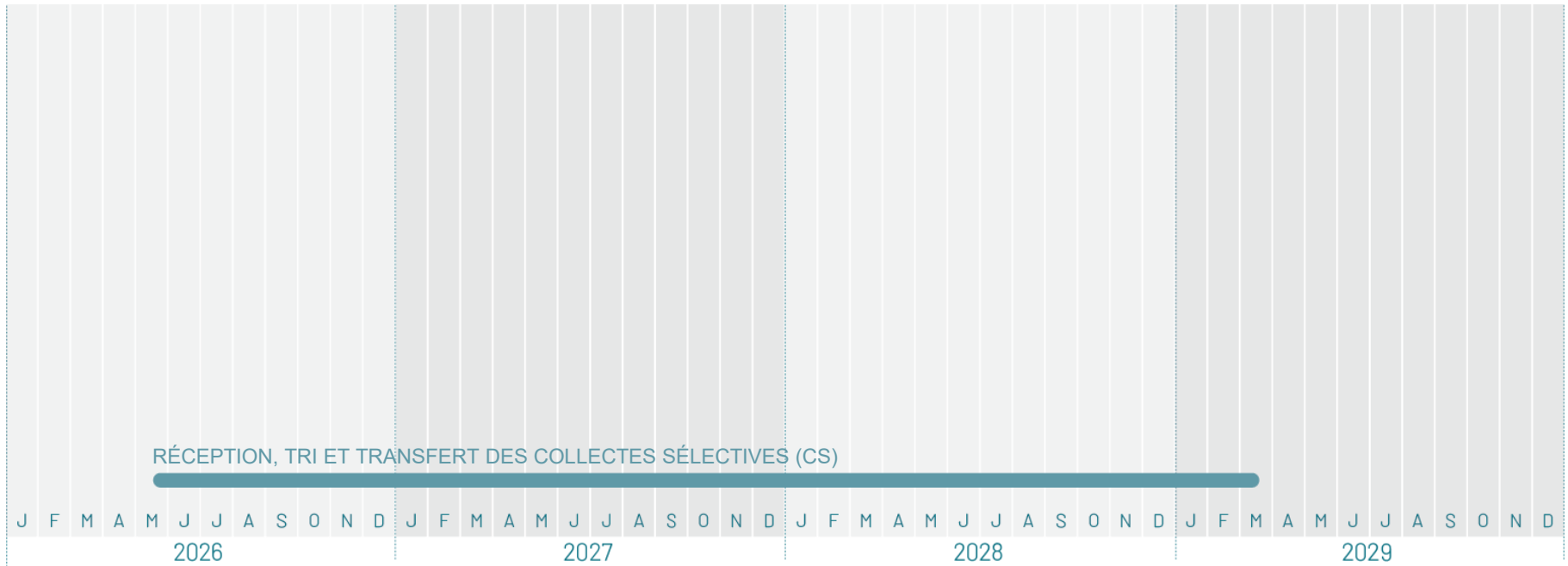
Fabrice Padonou, Directeur de travaux, ValoEst

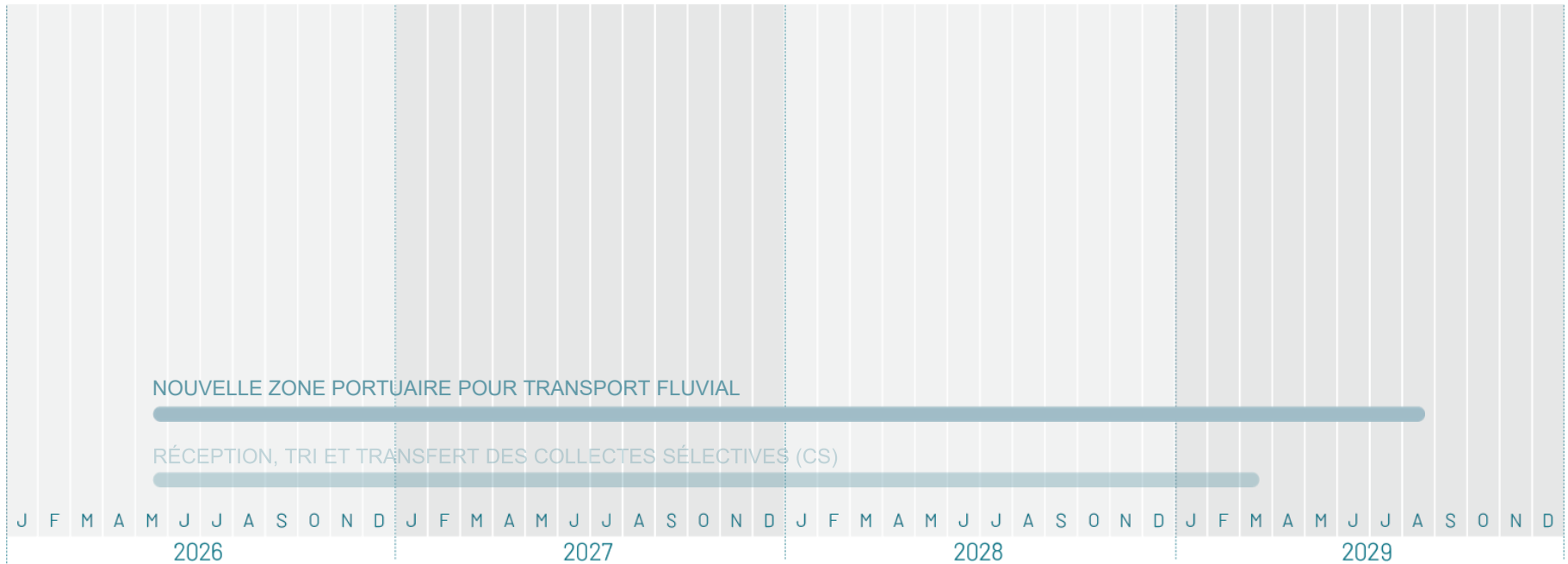
Nicolas Champeaux, Responsable de site, ValoEst

# Phasage des travaux

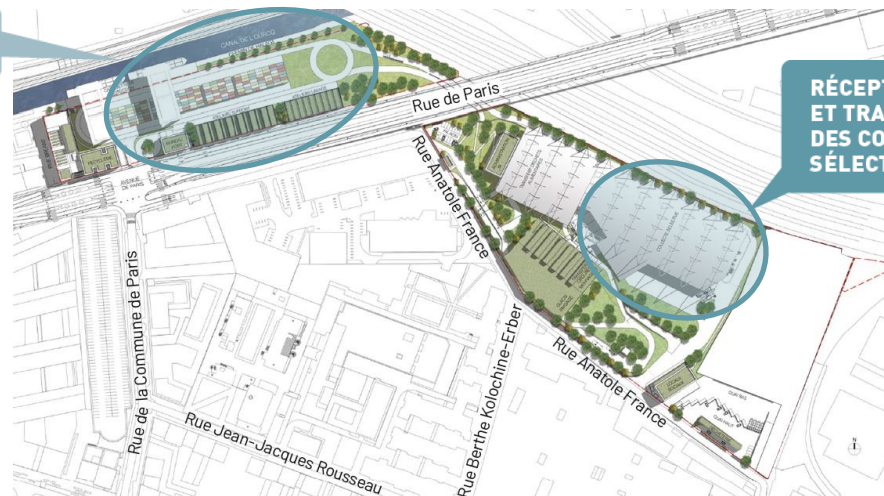
Le phasage des travaux a été finement étudié pour assurer la **continuité du service public** : le centre actuel restera en exploitation durant toute la durée des travaux pour assurer la gestion de vos déchets ménagers.



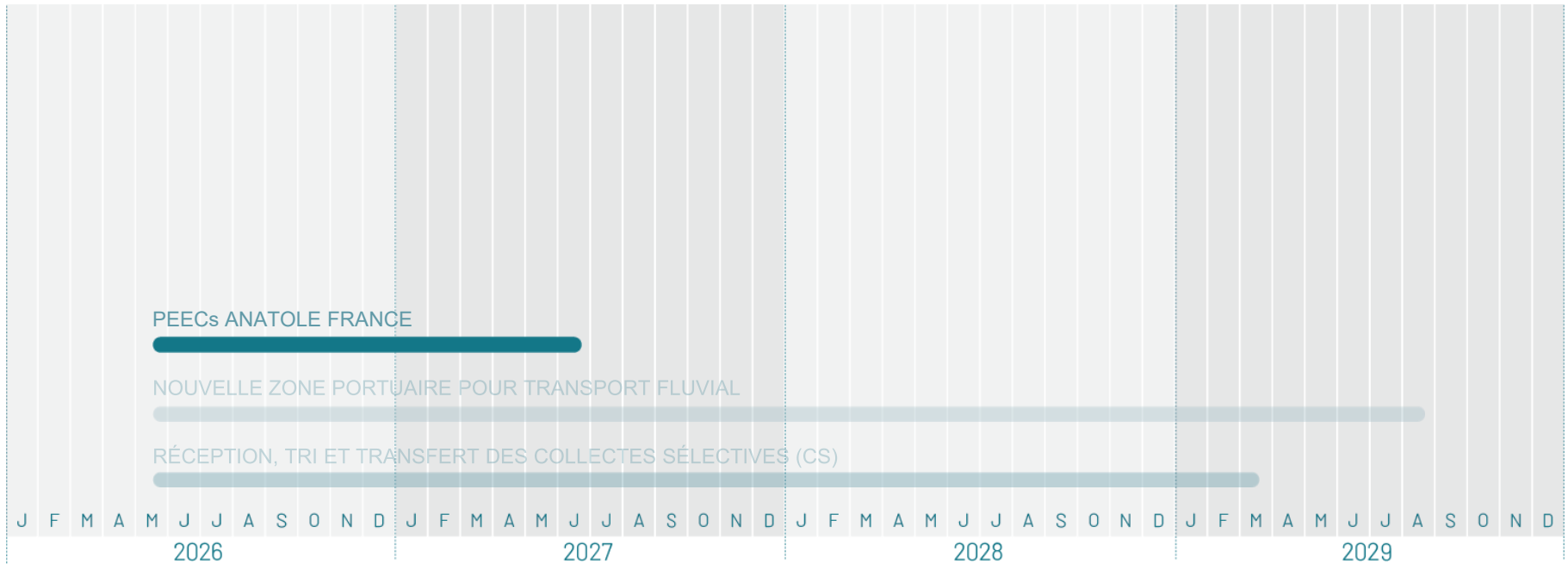




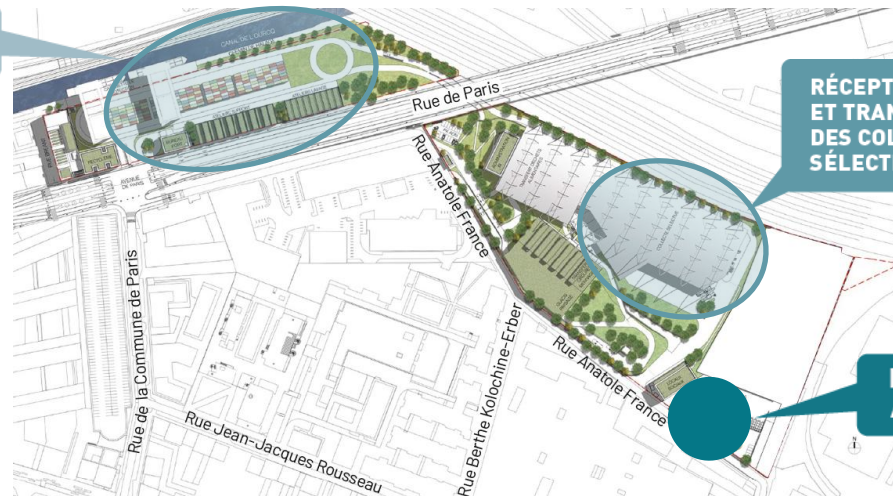
**NOUVELLE ZONE PORTUAIRE  
POUR TRANSPORT FLUVIAL**



**RÉCEPTION, TRI  
ET TRANSFERT  
DES COLLECTES  
SÉLECTIVES**

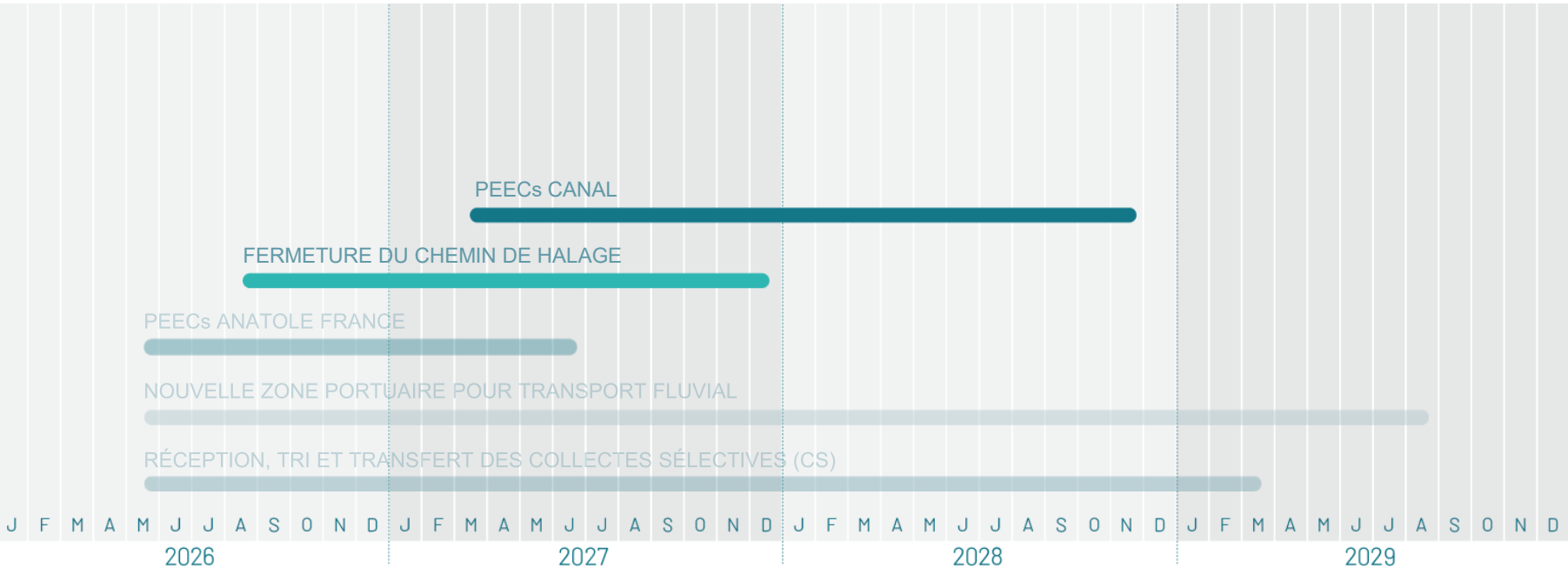


**NOUVELLE ZONE PORTUAIRE POUR TRANSPORT FLUVIAL**



**RÉCEPTION, TRI ET TRANSFERT DES COLLECTES SÉLECTIVES**

**PEECs ANATOLE FRANCE**

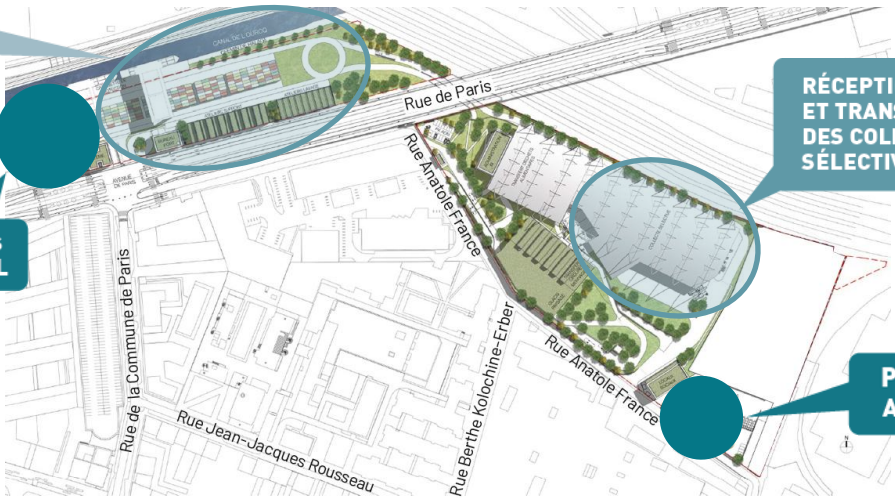


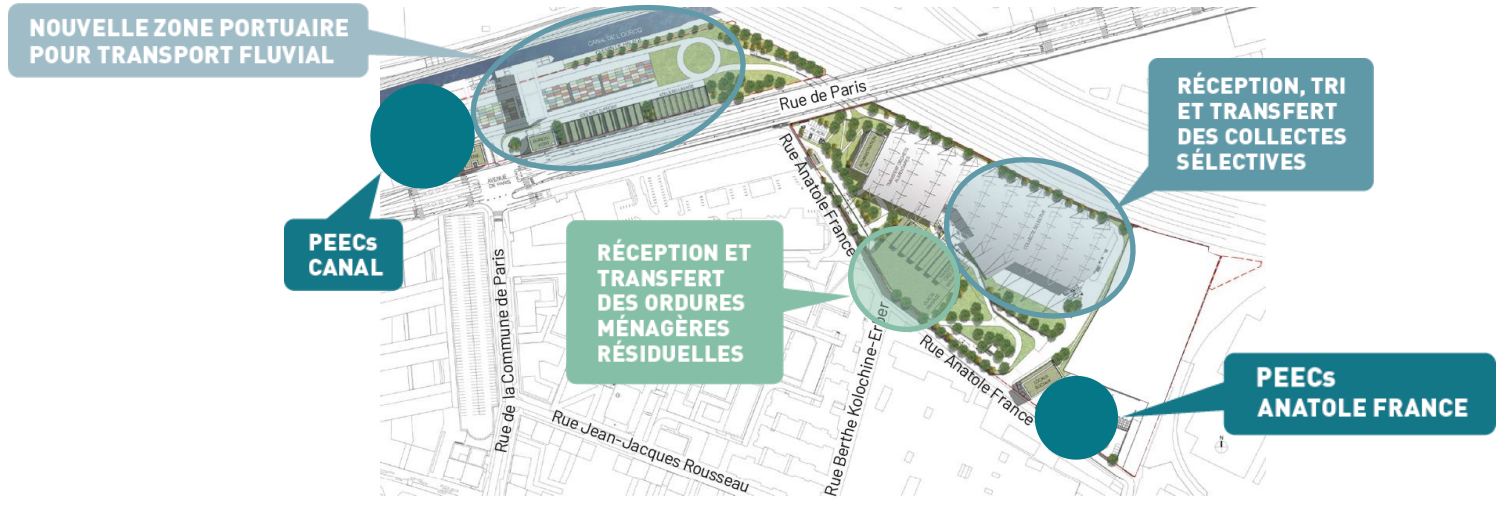
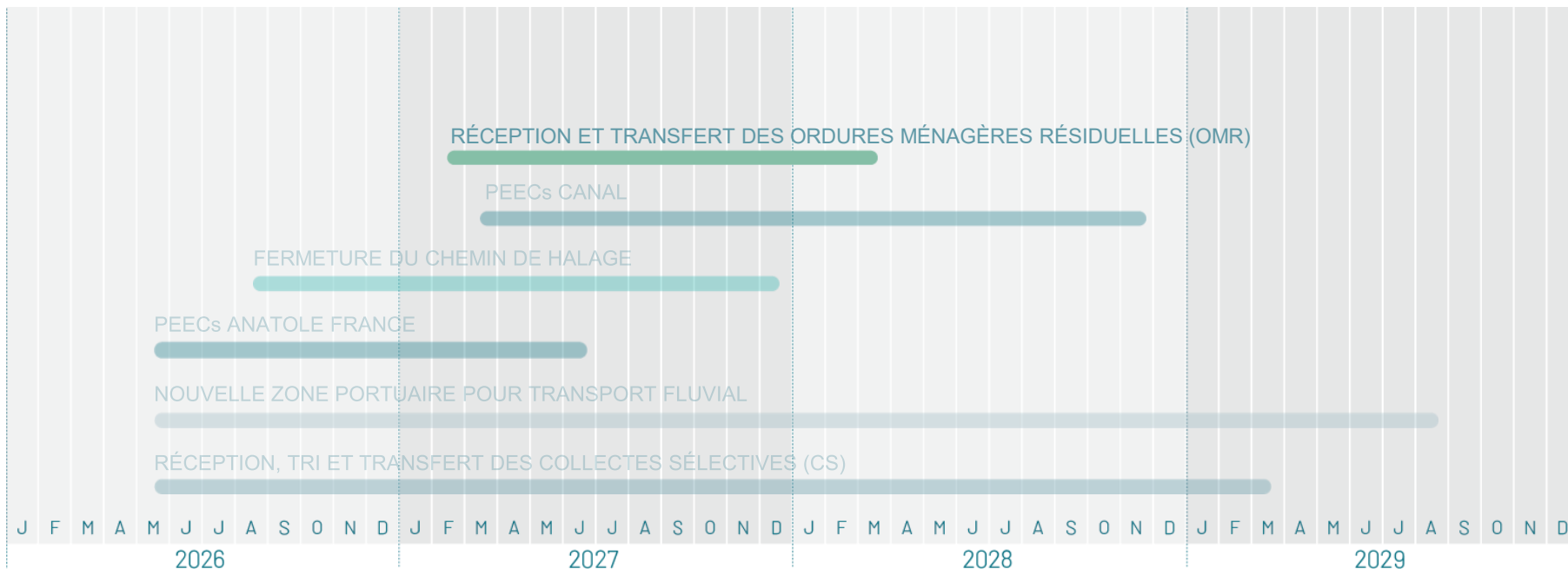
**NOUVELLE ZONE PORTUAIRE POUR TRANSPORT FLUVIAL**

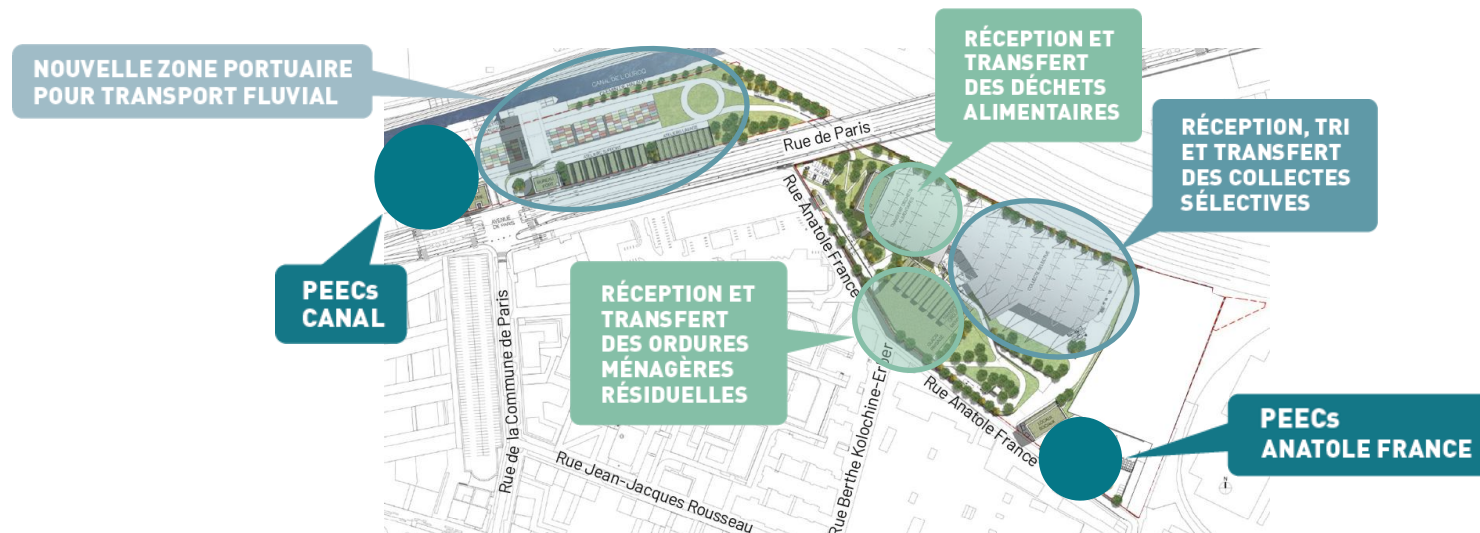
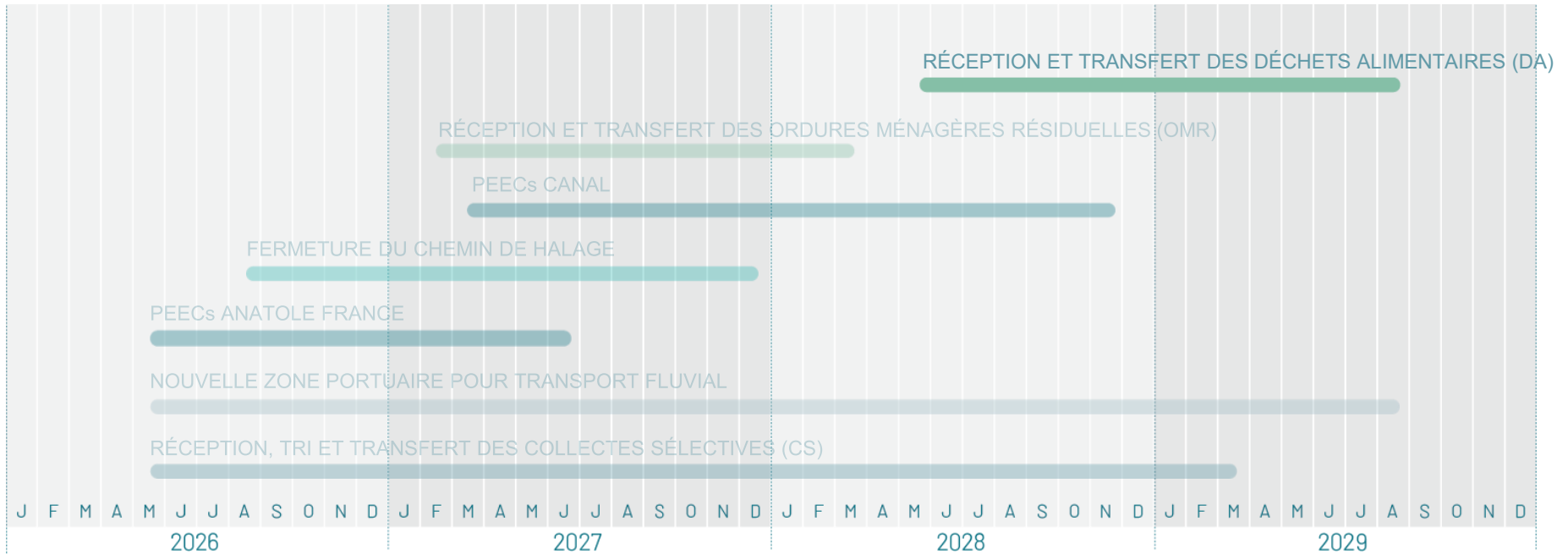
**PEECs CANAL**

**RÉCEPTION, TRI ET TRANSFERT DES COLLECTES SÉLECTIVES**

**PEECs ANATOLE FRANCE**







# Le phasage des travaux en vidéo

# Les travaux – premières opérations

Alain Poncet, Directeur général, ValoEst

Fabrice Padonou, Directeur de travaux, ValoEst

Nicolas Champeaux, Responsable de site, ValoEst

# Bâtiment Collectes Sélectives

## Quand ?

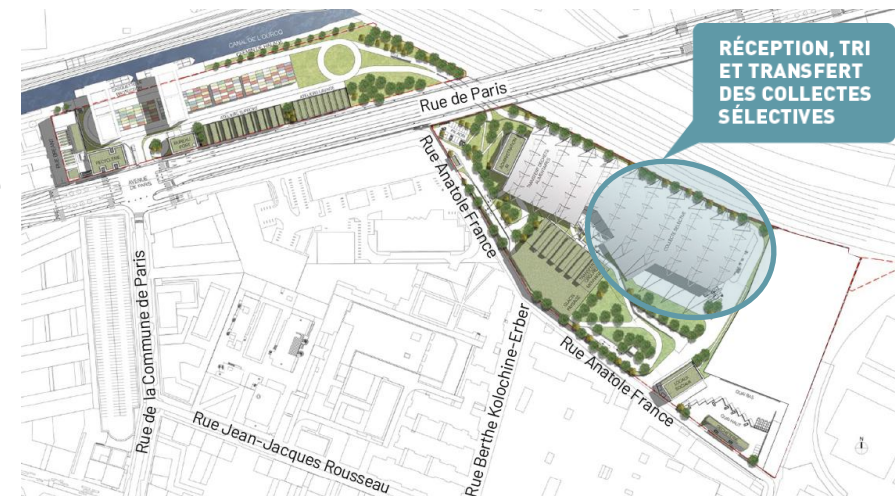
- 3<sup>ème</sup> trimestre 2026

## Nature des travaux

- Remplacement de la façade sud du bâtiment
- Création d'un mur coupe-feu dans le bâtiment
- Réalisation de la nouvelle installation de sprinklage (protection incendie)
- Première phase de l'extension de la cabine de tri

## Impacts

- Bruit : sans nuisance élevée
- Poussière : sans nuisance élevée
- Circulation : circulation chemin latéral, rue Anatole France, rue de la Pointe



# PEECs Anatole France

## Quand ?

- 3<sup>ème</sup> trimestre 2026

## Nature des travaux

- Stockage des terres
- Terrassement
- Fondations
- Travaux génie civil

## Impacts

- Bruit : engins de terrassement, camions de transport , machine à pieux forés, centrale à béton
- Poussière: liée aux camions de transport des terres et terrassements
  - Arrosage quotidien de la parcelle pour limiter les envols de poussière
  - Aire de lavage pour nettoyer les roues des camions en sortie de chantier
  - Bâchage des camions
- Circulation : à l'intérieur de la parcelle, chemin latéral, rue Anatole France, rue de la Pointe



# Port fluvial

## Quand ?

- 3<sup>ème</sup> trimestre 2026

## Nature des travaux

- Injections de sol
- Démolition de massifs enterrés
- Terrassement pieux

## Impacts

- Bruit : sans nuisance élevée
- Poussière : liée aux camions de transport des terres et terrassements
  - Arrosage quotidien de la parcelle pour limiter les envols de poussière
  - Aire de lavage pour nettoyer les roues des camions en sortie de chantier
  - Bâchage des camions
- Circulation : flux de camions de terrassement sur la RN3

NOUVELLE ZONE PORTUAIRE  
POUR TRANSPORT FLUVIAL



# Les travaux – gestion des nuisances

Pascal Godon, Directeur de chantier, Chantiers Modernes Construction

Kim Bouvart, Chargée de communication, Chantiers Modernes Construction

# Le rôle du Syctom

## Surveiller le chantier

- Signature d'une **charte de chantier à faibles nuisances** avec les entreprises travaux, qui définit les exigences, les cadres réglementaires associés et les pénalités encourues
- Veiller au **respect du marché** pour la réalisation des travaux : exigences techniques, délais...
- Surveiller le bruit lié au chantier via le **dispositif « méduse » de Bruitparif**

## Assurer l'information et le dialogue

- Mettre en place la **charte de qualité environnementale** d'ici fin 2026 avec les collectivités (Est ensemble, Romainville, Bobigny, Département) et réunir le comité de suivi de la charte une fois par semestre pendant le chantier.
- Poursuivre le dialogue avec le **Groupe Citoyens** pour informer sur les grandes étapes du chantier et pour poursuivre les actions de sensibilisation.
- Mettre en place une **communication dédiée au chantier** : formulaire de signalement en ligne, flash info, évènements de chantier, lettres info, site web...

# Les dispositifs de lutte contre les nuisances

## Réduction des nuisances sonores

- Utiliser au maximum des **matériels récents et moins bruyants** (normes acoustiques)
- Éteindre les engins à l'arrêt (éviter le bruit inutile)
- Informer les riverains avant les phases très bruyantes

## Maîtrise des poussières

- Mettre en place des **brumisateurs** sur les zones critiques
- Bâcher les camions transportant des matériaux pulvérulents
- Nettoyer les roues des camions à la sortie (station de lavage)
- Stocker les matériaux sensibles à l'abri ou sous bâche

## Organisation des flux et circulation

- Optimiser les livraisons pour limiter les rotations
- Éviter les heures de pointe pour les transports
- Sécuriser les accès et éviter les gênes sur la voie publique
- Mettre une signalisation adaptée autour du chantier
- Mise en place d'une centrale à béton pour limiter les flux

## Propreté et image du chantier

- Installer des **zones de lavage des roues**
- Maintenir une clôture propre avec affichage réglementaire
- Éviter les envols de déchets (filets, bâches)

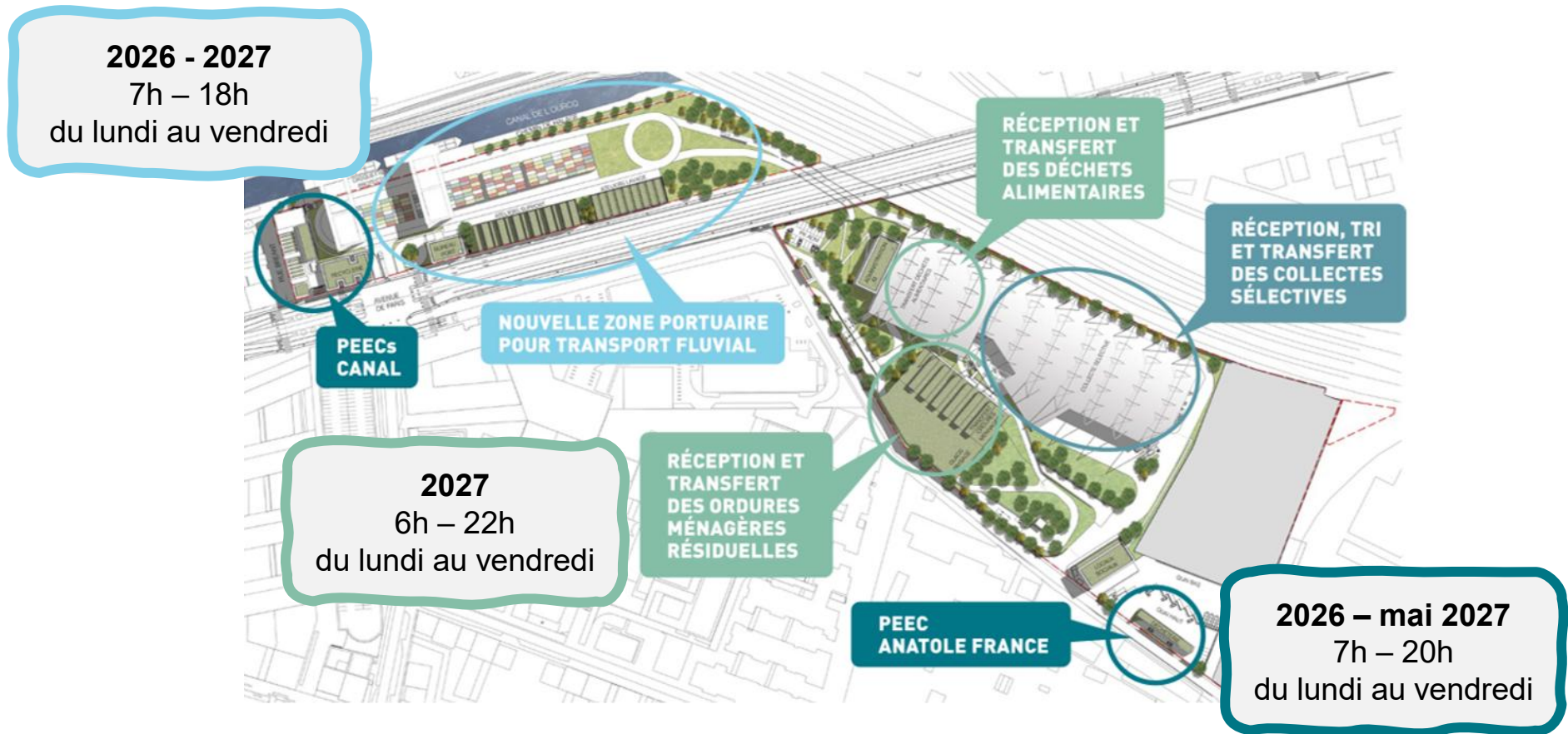
## Préservation de l'environnement

- Prévenir les pollutions (kit anti-pollution)
- Stocker les produits dangereux en zone étanche

## Sensibilisation des équipes

- Former les compagnons aux bonnes pratiques
- Désigner un **référént "faibles nuisances"**
- Mettre en place des **visites mensuelles spécifiques**
- Intégrer les exigences dans les causeries hebdomadaires

# Les horaires du chantier (2026-2027)



*NOTA : une activité le samedi peut survenir pour les activités les moins bruyantes (créneau 8h – 13h)*

# La circulation des camions de chantier

Une augmentation du trafic routier liée :

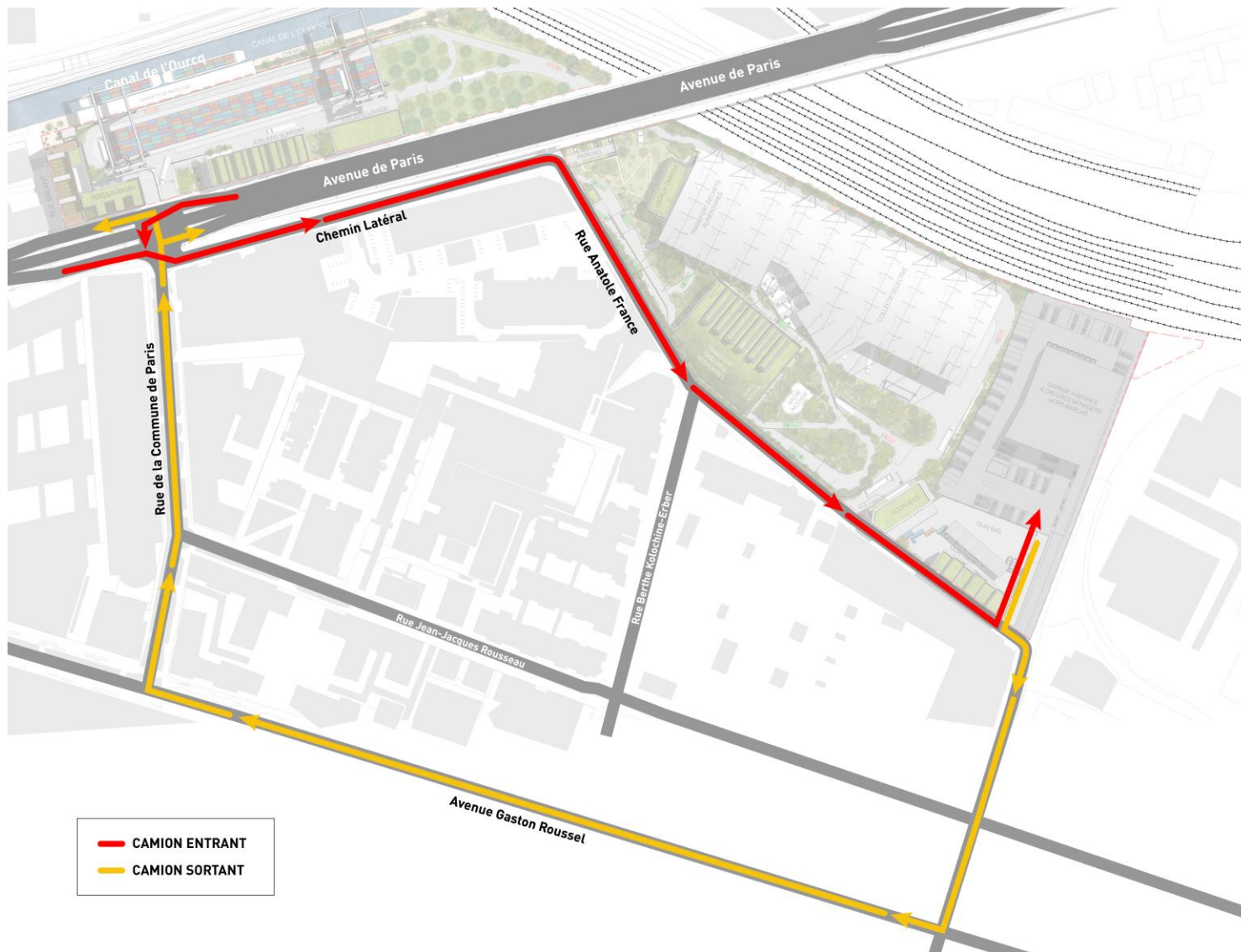
- aux livraisons (matériaux, engins)
- à l'accès du personnel de chantier

Par rapport au nombre de camions ayant accédé au centre en 2022 pour l'apport de déchets, cela représente :

- une augmentation de 8% du trafic routier entrant en 2026
- une augmentation de 5% du trafic routier entrant en 2027
- une augmentation de 3% du trafic routier entrant en 2028
- une augmentation de 0,15% du trafic routier entrant en 2029

NB : le site sera toujours en exploitation pendant la phase travaux

# La circulation des camions de chantier



# Une communication dédiée au chantier

Céline Lafon Dieulin, Directrice des centres de tri, Sycatom

# Le dispositif

- **Flash info** en amont des opérations de chantier impactantes
- **Lettres infos** pour informer des grandes étapes du chantier
- **Evènements du chantier**, comme des visites de chantier par exemple
- Maintien des dispositifs existants (**Comité de suivi, Groupe Citoyen**).
- Ouverture d'un **espace d'information** à l'automne 2026 (accessible lors d'évènements dédiés)



l'agence  
métropolitaine  
des déchets  
ménagers

**ROMAINVILLE/BOBIGNY**  
 Projet de reconstruction du centre  
 de traitement des déchets ménagers

## LETTRE INFO #11

JUN 2025



### ÉDITORIAL



**Corentin DUPREY,**  
 Président du Sycotom

Que de chemin parcouru depuis 2017 pour notre projet partagé et ambitieux de reconstruction du centre de traitement des déchets ménagers situé à Romainville/Bobigny.

Dans une démarche remarquable de dialogue et de co-construction, nous avons, avec les communes de Romainville et de Bobigny, avec Est Ensemble et avec les habitant.es, défini les principes et les composantes d'un projet novateur. Cette lettre info revient d'ailleurs en détail sur l'une des briques de ce projet, le Pôle d'Excellence de l'Économie Circulaire et solidaire (PEECs), une installation inédite combinant déchèterie, ressourcerie, espace de vente et cafeteria ouverte sur le canal, matériauthèque, local réemploi et ateliers de réparation, etc.

Aujourd'hui, notre projet est finalisé : les dossiers de demande d'autorisation environnementale et de permis de construire ont été déposés en octobre 2024. Le projet fera donc l'objet d'une enquête publique à la rentrée prochaine, dernière étape avant l'obtention des autorisations administratives. Ces dernières ouvriront la voie aux travaux, qui devraient débuter en 2026.

Afin d'amorcer cette nouvelle séquence et dans la droite ligne des échanges que nous avons entretenus avec les habitant.es depuis près de 8 ans, une nouvelle réunion du Groupe Citoyens s'est tenue début juin et un grand évènement festif co-organisé avec Est Ensemble et les villes de Romainville et Bobigny est programmé le 3 juillet prochain pour partager avec vous l'avancement du projet.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

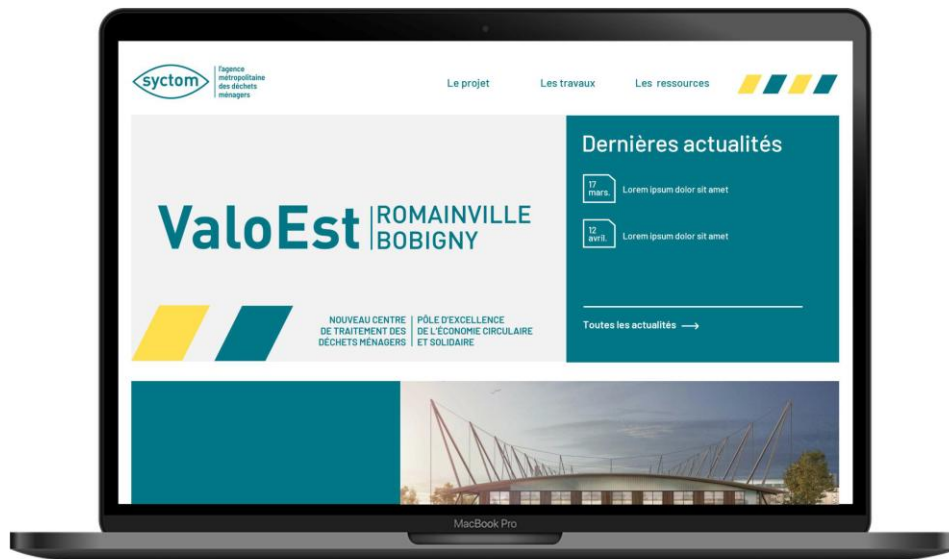
Rendez-vous sur le site internet  
 du projet pour découvrir  
 les nouvelles images du projet !



# En ligne

## Le site internet projet [Valoest.syctom.fr](http://Valoest.syctom.fr)

Retrouvez tous les documents et actualités liées au projet et au chantier : flashes info chantier, lettres info, présentations et comptes-rendus des rencontres



## Formulaire pour [signaler une nuisance](#)

Un formulaire adapté à la phase chantier pour transmettre vos signalements ou questions

Accueil > Centres de traitement > Signaler une nuisance d'un centre de traitement des déchets > Chantier Romainville / Bobigny

### Chantier Romainville / Bobigny

Les travaux de reconstruction du centre de Romainville / Bobigny ont démarré. Le chantier a été pensé par modules et par phases, afin de garantir la continuité du service public de gestion des déchets ménagers, il doit s'étendre de 2026 à 2029.

Les nuisances liées au chantier sont encadrées par une charte de chantier à faibles nuisances qui vise à optimiser la qualité environnementale du chantier notamment en minimisant ses nuisances pour le voisinage et l'environnement.

Les informations transmises par le biais de ces formulaires contribuent à caractériser les sources de gênes pour les riverains qui pourraient subsister malgré les mesures mises en place afin de mieux maîtriser et d'ajuster les modalités d'exécution des travaux.

Les champs marqués d'un astérisque \* sont obligatoires.

Type de nuisance \*

Pour toute nuisance relative à un problème de poussière, nous vous invitons à le signaler en cochant la case "visuel"

Bruit

visuel

Description de la nuisance \*

Date du constat de la nuisance \*

Heure du constat de la nuisance \*

# Temps d'échanges

**Merci à toutes et à tous !**

# Annexes

# Gestion des odeurs – centre actuel

- Consignes d'exploitation adaptées pour limiter la production d'odeurs :
  - la fosse OMr est vidée une fois par semaine le samedi soir. Un second vidage est généralement opéré le lundi matin
  - chaque matin, l'objectif d'exploitation est un stock minimal : les tonnes entrantes sont évacuées au maximum dans la même journée
- Depuis 2022, réalisation de **tournées odeurs** par un bureau d'étude spécialisé : toutes les semaines de juin à septembre + dès que nécessaire
- 2023 : réalisation d'un **diagnostic** pour identifier les solutions à mettre en place
- **Été 2025**
  - tous les accès au bâtiment de réception des ordures ménagères ont été équipés de **portes sectionnelles** pour limiter la diffusion des odeurs,
  - un système de **brumisation** d'un produit neutralisant d'odeurs a été mis en place sur la fosse OMr afin de réduire les émissions à la source



# Gestion des odeurs – centre actuel

## ○ 2026

- le système d'aspersion de neutralisant d'odeur va être revu, optimisé et étendu au tunnel de rechargement,
- un dispositif de filmage des gros porteurs à l'aide d'un produit neutralisant permettant de traiter cette source d'odeurs sera installé à la sortie du tunnel de rechargement,

→ Près de 400 000 € ont été engagés depuis 2024



*Ventilateur 6 700 m<sup>3</sup>/h avec buse de vaporisation*



*Rampe d'aspersion sur les camions après rechargement en OMR*

# La gestion des nuisances : objectif principal du projet

- Gestion des nuisances odorantes
  - Bâtiments et des équipements de nouvelle génération permettant de contenir, de capter et de traiter l'air vicié
- Gestion des nuisances liées au trafic des camions
  - Utilisation du transport fluvial pendant les travaux pour l'évacuation des terres
  - Mise place du transport fluvial pour l'évacuation des déchets ménagers en conteneurs (réduction du nombre de gros porteurs)
  - Modification des circulations internes et externes au site avec intégration d'une file d'attente des bennes à l'intérieur du site.

# Réduire les nuisances odorantes

## Traitement des odeurs

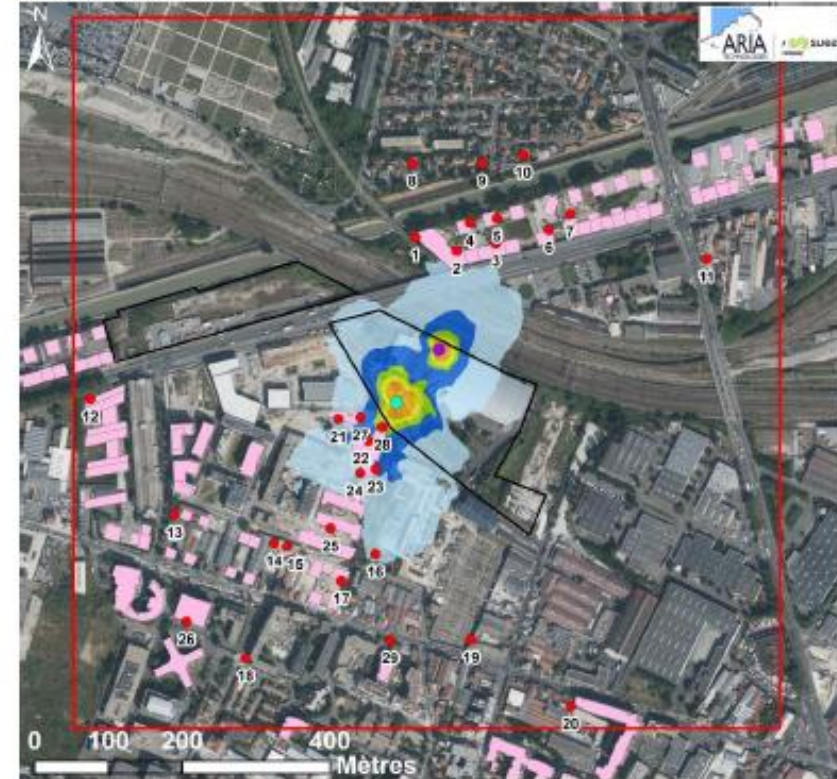
Un système de traitement d'air performant pour désodoriser les bâtiments abritant les déchets alimentaires et les ordures ménagères est mis en place.

Deux filières indépendantes de système de **filtres à charbon actif en série** sont prévues par le projet pour traiter les volumes d'air captés. Le fait de placer les filtres en série favorise l'absorption de la charge d'odeur et garantit la **continuité de fonctionnement** du système lorsqu'un filtre doit être renouvelé.

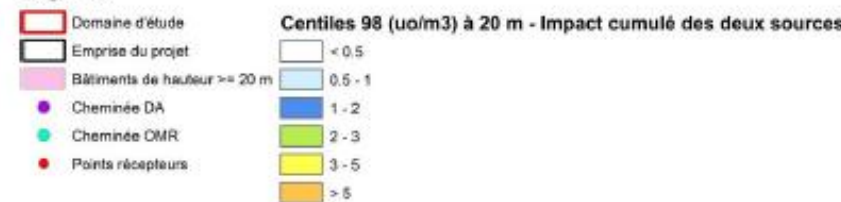
Le Titulaire du marché de travaux et d'exploitation est **engagé sur la bonne atteinte de ces performances** (pénalisations financières en cas de dépassements).

L'impact odorant du projet a été simulé en modélisant la dispersion des odeurs dans l'environnement. Les concentrations modélisées sont inférieures à **5  $\mu\text{O}_E/\text{m}^3$  dans l'environnement du site au P98, y compris aux points les plus sensibles.**

Carte des concentrations maximales - Centile 98 à 20m du sol



### Légende



# Le dispositif de surveillance

## Mesures de suivi

- Mesure en continu en cheminées des concentrations en composés chimiques traceurs d'odeurs et de la concentration d'odeurs.
- Mesures en continu d'odeurs dans l'environnement à l'aide de capteurs d'odeurs.
- Système de modélisation des panaches odorants en quasi-temps réel, reposant sur les mesures météorologiques de la station météo qui sera installée sur le site.
- Suivi régulier de la concentration en COV en entrée et sortie de chaque filtre à charbon actif pour gérer au mieux leur fréquence de renouvellement.



- Signature d'une **charte de qualité environnementale** avec les villes de Romainville et Bobigny et Est Ensemble
  - Couvrira la phase chantier + l'exploitation du site
  - Pour la gestion des nuisances odorantes, sonores, de la propreté des abords du site et de la circulation des camions